

## RÈGLEMENT DU CROSS POUR TOUS

Dimanche 18 janvier 2026 – Opio

### Préambule

Le Cross pour tous, organisé par ATHLE06, aura lieu le dimanche 18 janvier 2026 au Parc de Loisirs d'Opio (06).

### Article 1 – Programme

Dimanche 18 janvier 2026 - 10h00 : Cross pour tous (2010 et avant) – 6 050 m

### Article 2 – Conditions de participations

Les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

### Article 3 – Engagements et droits d'inscription

Les droits d'engagement individuel pour le Cross pour tous sont définis comme suit :

- 10,00 euros pour les licenciés FFA et non licenciés FFA sur [www.athle06.fr](http://www.athle06.fr) jusqu'au mercredi 14 janvier 2026 inclus ;
- 15,00 euros sur place pour les licenciés FFA et non licenciés FFA.

### Article 4 – Participants mineurs

Les participants mineurs doivent remettre à l'organisation lors de leur inscription une autorisation parentale de participation.

### Article 5 – Conditions de licence et santé des participants

#### Article 5.1 – Personnes mineures

Pour les personnes mineures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées). La licence Athlé entreprise est délivrée conformément aux Règlements généraux de la FFA.

- D'un questionnaire relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports.

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois.

Dans le cas où les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication, ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

## **Article 5.2 – Personnes majeures**

Pour les personnes majeures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées.
- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont établies également par la FFA. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

## **Article 6 – Dossards**

Les dossards doivent être porté tels qu'ils sont remis et ne doivent pas être coupés, pliés ou obstrués de quelque manière que ce soit. Ils doivent être placé sur l'avant du maillot et devront être entièrement lisibles lors de la course.

## **Article 7 – Cession de dossard**

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne est reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Toute personne disposant d'un dossard acquis par infraction avec le présent règlement peut être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

## **Article 8 – Rétractation**

Tout engagement est ferme et définitif, et ne donnera pas lieu à un remboursement en cas de non-participation.

## **Article 9 – Assurances**

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'AIAC Courtage.

Individuelle accident : Les licenciés FFA et Pass Running bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **Article 10 – Règles sportives**

La compétition se déroule selon les règles sportives de la FFA.

### **Article 10.1 – Aide aux concurrents, suiveurs, assistance**

Toute aide extérieur, y compris ravitaillement hors-zone, est interdite.

Aucun suiveur n'est accepté, sous peine de disqualification.

Aucune assistance n'est autorisée.

### **Article 10.2 – Bâtons**

Le port et l'utilisation de bâtons n'est pas autorisé.

## **Article 11 – Classements**

Il sera établi des classements pour la marche nordique et le Cross pour tous.

## **Article 12 – Récompenses**

La philosophie des épreuves étant davantage la participation que la confrontation, une remise des récompenses est toutefois organisée après les épreuves.

## **Article 13 – Publication des résultats**

Les résultats officiels sont publiés sur le lieu d'arrivée et sur les sites internet suivants : [www.athle06.fr](http://www.athle06.fr) et [www.athle.fr](http://www.athle.fr).

## **Article 14 – Ravitaillements**

Un ravitaillement liquide et solide est proposé aux participants après l'arrivée.

## **Article 15 – Sécurité**

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.

## **Article 16 – Protection de l'environnement**

Tout abandon de matériel, jet de déchets, hors des lieux prévus à cet effet entraîne la mise hors-course du concurrent fautif.

## **Article 17 – Protection des données personnelles**

Par sa participation au Cross pour tous, chaque concurrent accepte au titre de la nouvelle Réglementation Générale pour la Protection des Données (RGPD) que les informations personnelles récoltées par l'organisateur soient utilisées, exploitées, traitées, pour recontacter, recevoir des newsletters et autres informations de la part de l'organisateur et de ses partenaires.

## **Article 18 – Droit à l'image**

Par sa participation au Cross pour tous, chaque concurrent autorise expressément ATHLE06 (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix fixe ou audiovisuelle et sa prestation sportive dans le cadre de la marche nordique et du Cross pour tous en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## **Article 19 – Force majeure**

En cas de force majeure, l'organisateur peut à tout instant mettre fin à l'épreuve. Les participants en sont prévenus par tous les moyens possibles, ils doivent alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraîne de-facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Les participants ne peuvent prétendre à aucun remboursement des droits d'inscription, ni aucune indemnité versée à ce titre.

## **Article 20 – Annulations**

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler l'épreuve soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeur, pour des motifs dépendants ou indépendants de sa volonté. Les participants ne peuvent prétendre à aucun remboursement des droits d'inscription ou indemnité versée à ce titre.

## **Article 21 – Acceptation**

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.

ATHLE06

Commission sportive et d'organisation et Commission running  
Octobre 2025



Parc des Sports Charles Ehrmann  
155 boulevard du Mercantour  
06200 NICE  
contact@athe06.org  
www.athle06.fr



## AUTORISATION PARENTALE CROSS POUR TOUS

Dimanche 18 janvier 2026 – Opio

Je soussigné-e ..... .

Demeurant .....

Autorise ma fille / mon fils (rayer la mention inutile) mineur-e :

Nom : ..... Prénom : .....

Né-e le : ..... / ..... / .....

A participer au Cross pour tous qui se déroulera le dimanche 18 décembre 2026 à Opio.

Atteste que chacune des réponses du questionnaire santé est négative (sinon un certificat médical est nécessaire)

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature du responsable légal :



### Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :** Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

**Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?**  
**Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.**

Tu es une fille  un garçon

Ton âge : ..... ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé (e) sans te souvenir de ce qui s'était passée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (examen médical prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.**